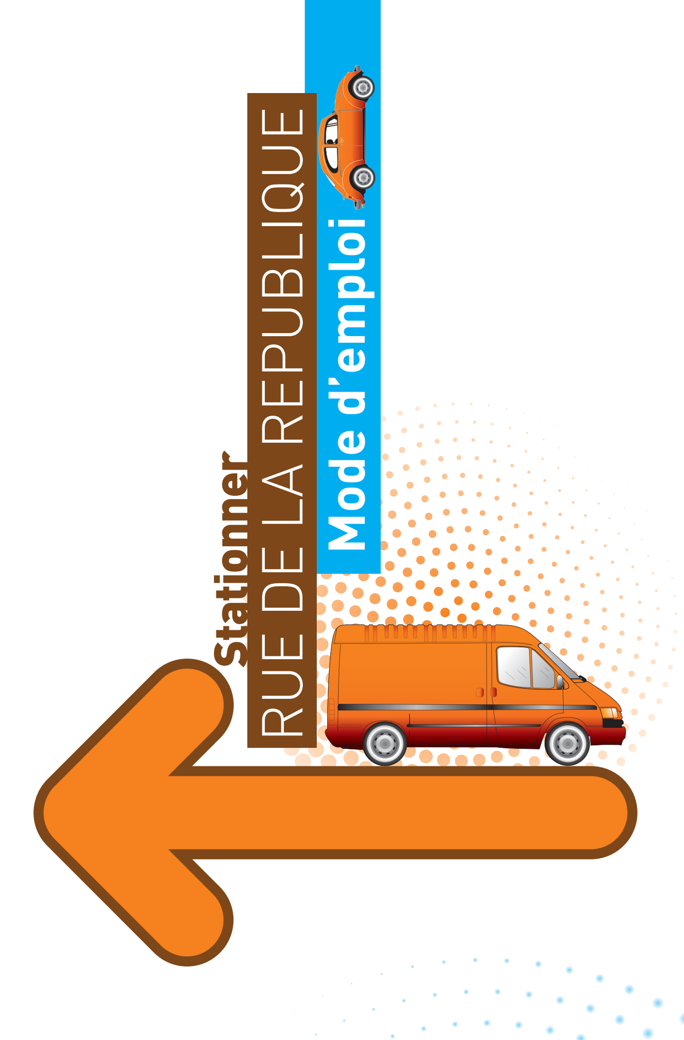
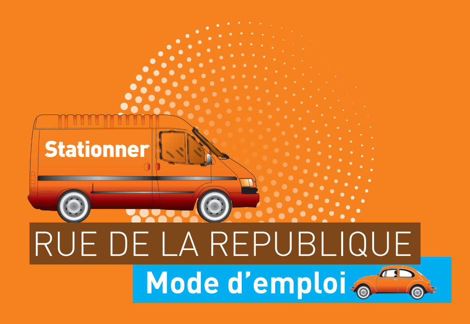




Ville de Marseille - Ceter











Chauffeurs-livreurs :

Je dois effectuer une livraison rue de la République

- J'utilise les alvéoles de livraison de la rue de la République, si mon véhicule fait moins de 7mètres.
- J'utilise les alvéoles des rues adjacentes, si mon véhicule fait plus de 7mètres.



Commerçants

Je fais appel à un professionnel pour effectuer mon approvisionnement

- Je l'informe des contraintes d'accès et lui indique les possibilités de stationner autour de mon commerce.
- Je pense à regrouper mes commandes pour ne pas multiplier les déplacements.
- Si mes locaux le permettent, je fais aménager un sas pour me faire livrer en toute sécurité de nuit.

J'effectue moi-même mes livraisons

- Je prends un abonnement stationnement dans un des parkings à proximité (www.marseille.fr).
- Je prends un abonnement à une société d'AUTOPARTAGE et réserve un véhicule dans les parkings publics pour aller chercher mes commandes.



Résidants

Je dépose mes courses

- Pour charger ou décharger mon véhicule, j'utilise les emplacements de livraison, si je reste à proximité du véhicule.

Pour stationner

- je me rends dans les parkings de proximité.

Je dois déménager... Un mois avant :

- Si j'habite sur le parcours du tramway, je sollicite préalablement l'autorisation de l'exploitant du tramway.
"Le Tram" - tél. : 04 91 36 58 11, fax : 04 91 36 58 29
ou mail : travaux@rtm.fr
- Je demande un arrêté de stationnement à la Direction de l'Espace Urbain, cellule déménagements.
tél. : 04 91 55 26 23, fax : 04 91 55 29 76

Dans les 2 cas,
- je précise mon numéro de téléphone.
- J'affiche l'arrêté de stationnement, sur l'emplacement désigné, 24 heures auparavant.



Définition : "une livraison n'est pas un stationnement. La livraison est un arrêt particulier. C'est l'immobilisation momentanée d'un véhicule sur la voie publique pendant le temps strictement nécessaire au chargement et au déchargement de marchandises, le conducteur restant à proximité de son véhicule, pour, le cas échéant, le déplacer."
(Code de la Route art. R110-2)

Centre Bourse
Vieux port
rue Henri barbusse
rue de la République
Grande Rue
rue du chevalier Roze
rue Mery
place Sadi-Carnot
rue Jean Tringuet
Phocéens
République
rue des Phocéens
Rue Moisson
Boulevard des Dames
Rue de la Joliette
Rue Fauchier
Rue Plumier
Rue de Forbin
TRAMWAY

Station tramway
livraison
Nouveaux emplacements

ATTENTION

Le stationnement des véhicules sur les alvéoles de livraison fait l'objet de Procès Verbaux d'un montant de 35 €.



Lors de la mise en fourrière se rajouteront les frais d'enlèvement (126 €) et les frais de garde (10 € par jour).